

Conseil d'établissement
Procès-verbal de la 2e séance ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 2 novembre 2021, à 16 h 15, en TEAMS.

Étaient présents : Mmes Nathalie Séguin
Nadine St-Onge
Josée Danis
Marie-Elaine Tremblay
Annie Robitaille
Nathalie Charette

MM. Martin Barrette
Gilbert Patenaude
Carol Fortier

Étaient absents: Mmes Susy Barre
Annick Primeau

M. Frédéric Archambault

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 16 h 15. Mme Danis agira à titre de secrétaire. La réunion est enregistrée.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Madame Nathalie Séguin, présidente, souhaite la bienvenue aux membres via la plateforme Teams.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Martin Barrette fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 2122-CE2-01

Il est proposé par madame Nadine St-Onge;
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JUIN 2021

RÉSOLUTION 2122-CE2-02

Il est proposé par madame Nathalie Séguin;
QUE le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Un retour est fait sur le point 5 de la réunion du 17 juin dernier concernant les frais chargés aux élèves. Après validation, il est impossible avec la mécanique en place en ce moment de respecter les prix pour les élèves ayant déjà débuté et hausser les prix seulement pour les nouvelles cohortes donc il est convenu d'ajuster les prix selon l'augmentation des fournisseurs en temps réel.

RÉSOLUTION 2122-CE2-03

Il est proposé par monsieur Carol Fortier;

QUE le prix des volumes soit majoré selon l'augmentation des fournisseurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2021

RÉSOLUTION 2122-CE2-04

Il est proposé par madame Nadine St-Onge;

QUE le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Martin Barrette nous montre les résultats financiers 20-21 (point 8A)

8. ADMINISTRATION DU CENTRE

a) Bilan du budget 2020-2021

Monsieur Martin Barrette présente le bilan du budget. Mme Marie-Elaine demande quels sont les montants accordés par année pour les perfectionnements? Monsieur Barrette lui reviendra avec les montants.

Coup de chapeau pour la mesure 15550

b) Budget révisé 2021-2022.

Monsieur Martin Barrette explique la prévision de 204 ETP à la baisse. Il y a plusieurs abandons.

RÉSOLUTION 2122-CE2-05

Il est proposé par madame Nadine St-Onge;

QUE le budget révisé 2021-2022 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

c) Formation obligatoire pour les membres du CÉ (capsule vidéo)

Madame Josée Danis retournera le lien afin d'assister aux webinaires les 9 et 11 novembre prochain.

d) Comité de promotion et visibilité (changement de nom du centre)

Monsieur Martin Barrette explique la mise en place de ce comité composé d'une dizaine de membres du personnel du centre. Les idées proposées sont : une Caravane FP afin de faire la promotion des formations de notre centre. Un nouveau

nom et logo qui serait : L'École des Métiers de l'Outaouais (ÉMO) à valider ainsi que possiblement un nouveau nom pour le centre horticole afin d'être le plus représentatif possible. Le CFP est maintenant sur Tic-Tok également. M. Barrette parle également de maximiser l'affichage des formations sur les terrains des centres. Monsieur Carol Fortier mentionne qu'on pourrait utiliser les sites internet des différentes municipalités et MRC afin d'être encore plus visible.

e) Critère de sélection de la direction d'école

Monsieur Martin Barrette explique le fonctionnement. Madame Nathalie Séguin propose de faire comme dans le passé et lui acheminer les recommandations qu'elle compilera ensuite et proposera la reconduction du mandat de M. Barrette.

9. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Martin Barrette revient sur le document des Fonds à destination spéciale et explique entre autres, qu'après consultation avec les enseignants en cuisine et puisque les sommes des projets FDS-C01, FDS-C02 et 03 n'ont pas été utilisé depuis 2017, ces derniers seront transférés dans un nouveau projet FDS-CPED pour l'année scolaire 2021-2022 ainsi que le FDS-CFP25 qui sera remis pour le 30^e anniversaire du centre et nommé FDS-CFP30. Tout le monde est d'accord.

10. PROCHAINE RENCONTRE

Monsieur Martin Barrette propose de tenir la prochaine rencontre à la Table des 3 Vallées avec un souper de Noël le 1^{er} décembre prochain.

11. Levée de la séance.

RÉSOLUTION 2122-CE2-06

Il est proposé par madame Josée Danis;

Que la séance soit levée à 18h40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nathalie Séguin
Présidente

Josée Danis
Secrétaire de centre

Date

Date